

LAPOUYADE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



3 - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Mise en élaboration	Arrêt du projet	Approbation
19 mars 2015	06 décembre 2016	

Vu pour être annexé le

Le Président,

DOSSIER D'APPROBATION



Equipe URBAM

24-26 rue de Mariacca
33620 CAVIGNAC
Tél : 05.57.68.69.73 - Mail : contact@urbam33.fr
Site web : <http://www.urbam33.fr>

URBAM, urbaniste qualifiée par l'O.P.Q.U

Vincent BUCHMANN, architecte d.p.l.g.

Laura HILS, paysagiste d.p.l.g.

GEREA, ingénieurs - écologues

Situation générale



Classement : UB



LÉGENDE

-  Limite de l'enveloppe constructible
-  Traitement de l'interface zone bâtie / zone agricole : haie champêtre d'essences locales, de largeur 10m, à planter.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Maintenir une ambiance champêtre et bucolique
- S'inscrire dans le site, dans la pente et jouer des vues
- Ancrer ce nouvel aménagement dans l'existant et tisser des accroches fortes avec le quartier de Peuchaud ; favoriser une unité de lecture
- Faire entrer le végétal dans l'urbain, en s'inspirant des structures végétales locales (bouquets d'arbres, haies libres, plantes grimpantes, feuillus, vivaces, chemins ruraux enherbés...)
- Choisir un mobilier urbain en accord avec le mobilier urbain du quartier (modèle identique) pour favoriser une bonne intégration urbaine



LÉGENDE

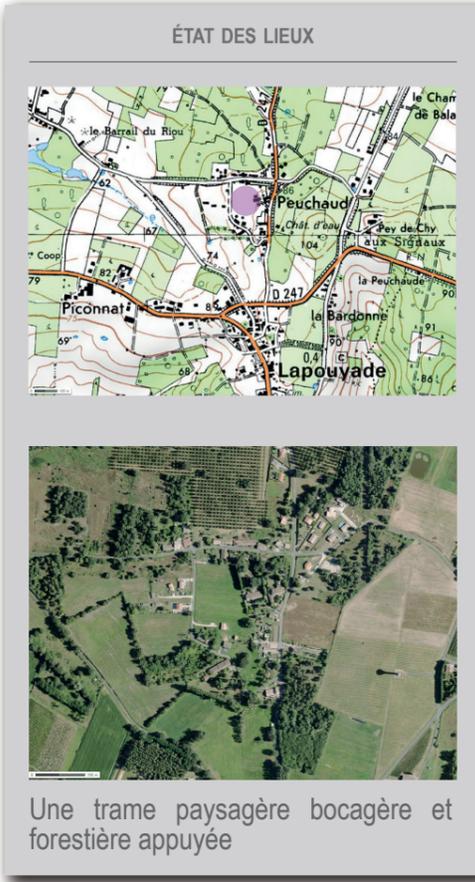
- Voie interne de desserte, à sens unique, bordée d'un cheminement piéton
- Cheminement doux à créer (accroche au quartier de Peuchaud, au bourg et aux espaces libres internes)

Trame paysagère :

- en façade, sur la rue principale d'entrée et sortie, ponctuation végétale dynamique, non linéaire et séquencée pour préserver des vues, ne pas donner un vocabulaire urbain et privilégier la diversité des plantations (du nord au sud limite dégagée (a) - alignements de 5 arbres selon dessin (b) - bouquets de 4 arbres (c) sur un élargissement de l'espace public où l'on pourra bénéficier d'une large ouverture visuelle sur la vallée, et sur l'arbre remarquable existant
- réseau de petits espaces libres (3 jardins poches) à l'intérieur de l'îlot pour faire pénétrer l'esprit jardin au coeur du quartier d'habitations (d,e,f), qui sont connectés par des cheminements doux : espaces sans stationnements, plantés, à vocation multiple (espaces de jeux, de repos, de rencontres, de biodiversité...); l'un d'entre eux (f) bénéficie d'une surface plus importante au sud et en point haut, offrant un véritable jardin intérieur

Les essences choisies doivent être en accord avec la palette en référence, le site et le quartier de Peuchaud.

- Suppression de la végétation en place (g)
- Traitement des eaux pluviales par fossé/noue
- Arbres remarquables existants à conserver



Classement : 1AU
Superficie : 1,18ha

Programme : minimum 12 maisons et minimum 6 places de stationnement le long de la voirie

VC n°2 de Peuchaud

PALETTE VÉGÉTALE

ARBRES

- Chêne
- Charme
- Erable
- Robinier
- Châtaigner
- Platane
- Tilleul
- Pin
- Frêne
- Tremble
- Saule
- Bouleau
- Noyer
- Cerisier
- Merisier
- Poirier
- Pommier
- Néflier
- Noisetier
- Figuier
- Laurier sauce
- Sureau
- Arbre de Judée...

Essences de parc, essences de la campagne alentour, essences de milieu humide, essences des jardins de « mémé »

ARBUSTES

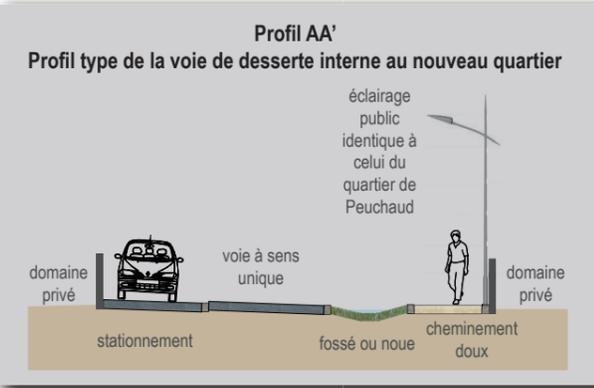
- Eglantier
- Althéa
- Lilas des Indes
- Lilas
- Rosier
- Sauge
- Aubépine
- Cornouiller
- Troène
- Vigne
- Viome

Végétation spontanée, de la campagne alentour, du bocage, végétation riche et diversifiée, locale et adaptée...haie vive et libre, haie mélangée...

VIVACES, GRIMPANTES, TAPISSANTES...

- Rosier
- Chèvrefeuille
- Bignone
- Glycine
- Houblon
- Jasmin
- Lierre
- Succulentes
- Prêle
- Euphorbe...

Végétation adaptée, contextualisée, champêtre...



PALETTE VÉGÉTALE

ARBRES

Chêne
Charme
Erable
Robinier
Châtaigner
Platane
Tilleul
Pin
Frêne
Tremble
Saule
Bouleau
Noyer
Cerisier
Merisier
Poirier
Pommier
Néflier
Noisetier
Figuier
Laurier sauce
Sureau
Arbre de Judée...

Essences de parc,
essences de la
campagne alentour,
essences de milieu
humide, essences
des jardins de «
mémé »

ARBUSTES

Eglantier
Althéa
Lilas des Indes
Lilas
Rosier
Sauge
Aubépine
Cornouiller
Troëne
Vigne
Viome

Végétation
spontanée, de la
campagne alentour,
du bocage,
végétation riche et
diversifiée, locale et
adaptée...haie vive
et libre, haie
mélangée...

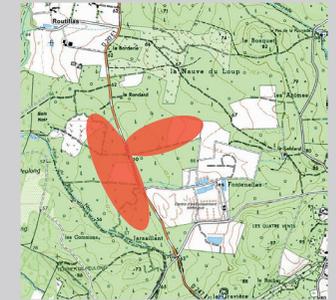
VIVACES, GRIMPANTES,
TAPISSANTES...

Rosier
Chèvrefeuille
Bignone
Glycine
Houblon
Jasmin
Lierre
Succulentes
Prêle
Euphorbe...

Végétation adaptée,
contextualisée,
champêtre...



Situation générale



Classement : 2AUy et Ay
Superficie : 15,03 et 43,24ha

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Intégration par rapport à la route et à la forêt
- pas de traitement urbain des limites mais un fondu dans l'existant
- vocabulaire local, végétation de feuillus en lisière et net recul des bâtiments par rapport à la voie

LÉGENDE



Lisière forestière d'une largeur minimale de 15m conservant en majorité la végétation existante, complétée par la plantation de feuillus d'essences locales.

Eviter de clôturer de manière "urbaine" et "rigide" les parcelles.

Eviter la création de merlons et remblais au profil peu naturel en première ligne.



Accès unique à la zone